

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « KAMA-TRADING ENTREPRISE »

Siège Abidjan, Cocody, ANGRE MAHOU, Lot 77, Ilot
82

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19 Mars 2023, et enregistrés au CEPICI le Mars 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KAMA-TRADING ENTREPRISE »

Objet : VENTE DES MARCHANDISES DIVERSES; IMPORT-EXPORT; TRANSFERT D'ARGENT (ORANGE, MTN, MOOV, WAVE) MONEY. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE MAHOU, Lot 77, Ilot
82

Dirigeant(s) M KAMAGATE SOUALIO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-03804 du 28/04/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°26866/GTCA/RC/2023 du 28/04/2023

